

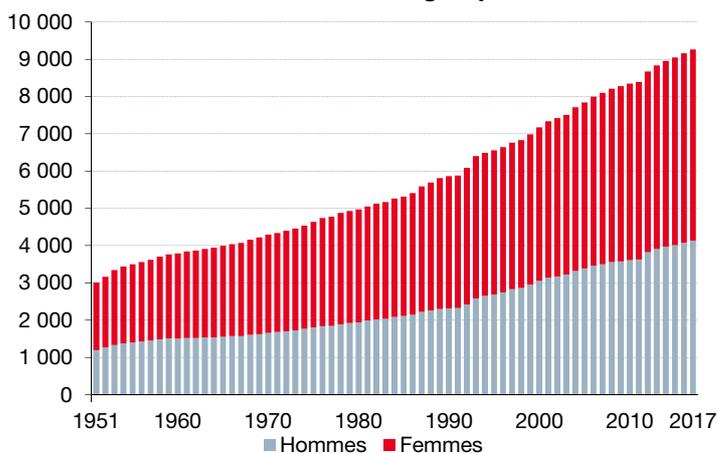
Ce Focus présente un bilan démographique de la population de nationalité monégasque au 31 décembre 2017.

En 2017, l'âge moyen des Monégasques est de 44,1 ans et l'âge médian atteint 46,5 ans. Près de 95 % résident à Monaco. La natalité reste élevée avec 120 naissances et un Indice Synthétique de Fécondité à 2,5 enfants par femme. 69 décès ont été enregistrés, niveau le plus bas observé depuis 2004. L'espérance de vie à la naissance en 2015-2017 est au plus haut (85,8 ans).

Actualisation : au 30 juin 2018, la population de nationalité monégasque s'élève à 9 305 individus.

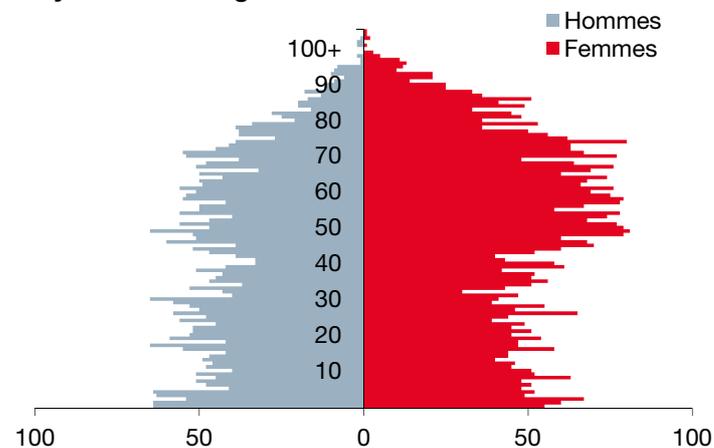
La population ralentit légèrement sa croissance et poursuit son vieillissement

1. Évolution du nombre de Monégasques selon le sexe



Sources : Mairie, IMSEE

2. Pyramide des âges 2017



Sources : Mairie, IMSEE

3. Âge moyen et âge médian 2017 selon le sexe

| | Ensemble | Hommes | Femmes |
|------------|----------|--------|--------|
| Âge moyen | 44,1 | 41,0 | 46,7 |
| Âge médian | 46,5 | 41,1 | 49,8 |

Sources : Mairie, IMSEE

4. Part des Monégasques selon le pays de résidence en 2017

| | Ensemble |
|-----------------------|----------|
| Principauté de Monaco | 94,8% |
| France | 4,2% |
| Suisse | 0,3% |
| États-Unis d'Amérique | 0,1% |
| Italie | 0,1% |
| Autres pays | 0,4% |

Sources : Mairie, IMSEE

En 2017, on dénombre 9 259 Monégasques (+1,1 %). Après une année 2012 marquée par une forte augmentation de la population monégasque liée à l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation, la croissance annuelle se stabilise depuis 2014. Cette réforme qui date de décembre 2011 a fixé le délai de naturalisation par mariage à dix ans pour les femmes mais également pour les hommes, avec pour condition de conserver la nationalité d'origine.

Les femmes sont majoritaires depuis 1951, même si la proportion d'hommes a lentement mais régulièrement augmenté pour atteindre aujourd'hui 44,6 %.

La pyramide des âges des Monégasques a une forme atypique qui s'explique par un nombre important « d'entrées » à partir de 40 ans. Il s'agit des acquisitions de la nationalité par mariage et des naturalisations par Ordonnance Souveraine. L'ancien cadre légal, où seule la femme pouvait prétendre à obtenir la nationalité après 5 ans de mariage explique le déséquilibre général homme/femme.

Avant 40 ans, les effectifs sont stables, à environ 100 individus en moyenne par classe d'âge, avec une proportion équilibrée entre les hommes et les femmes.

23,3 % de la population est âgée de 20 ans et moins et plus du quart (25,3 %) de 65 ans et plus.

L'âge moyen et l'âge médian des Monégasques sont stables par rapport à 2016 et atteignent respectivement 44,1 ans et 46,5 ans. Ils sont significativement plus élevés chez les femmes (respectivement +5,7 et +8,7 ans) que chez les hommes.

Les Monégasques résident en très grande majorité en Principauté (94,8 %). Ceux vivant à l'étranger habitent principalement en France.

Une fécondité toujours élevée : 2,5 enfants par femme en 2017

5. Évolution des indicateurs de fécondité

| | Naissances | Taux de natalité | Indice Synthétique de Fécondité | Âge moyen des mères au 1 ^{er} enfant |
|-------------|------------|------------------|---------------------------------|---|
| 2013 | 117 | 13,2‰ | 2,6 | 30,7 |
| 2014 | 112 | 12,5‰ | 2,4 | 31,5 |
| 2015 | 120 | 13,3‰ | 2,6 | 32,5 |
| 2016 | 123 | 13,4‰ | 2,5 | 31,4 |
| 2017 | 120 | 13,0‰ | 2,5 | 31,7 |

Sources : Mairie, IMSEE

120 naissances ont eu lieu en 2017, un niveau élevé comme depuis 2013. Le taux de natalité s'établit à 13,0 ‰, légèrement au-dessus de la moyenne observée depuis 1990 (12,8 ‰).

Conséquence du nombre élevé de naissances, l'Indice Synthétique de Fécondité se maintient à 2,5 enfants par femme.

En 2017, l'âge moyen des mères au 1^{er} enfant est de 31,7 ans.

Une mortalité faible en 2017, l'espérance de vie est au plus haut

En 2017, 69 Monégasques sont décédés, 26 hommes et 43 femmes.

Le taux de mortalité s'établit à 7,5 ‰, niveau le plus bas observé depuis 2004.

L'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,8 ans (83,5 ans pour les hommes et 88,2 ans pour les femmes).

Depuis 2000-2002, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 3,9 ans (5,1 ans pour les hommes et 2,7 ans pour les femmes).

L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes est de 4,7 ans en 2015-2017 alors qu'il s'était réduit à 3,3 ans en 2010-2012. Il était de 7,1 ans en 2000-2002.

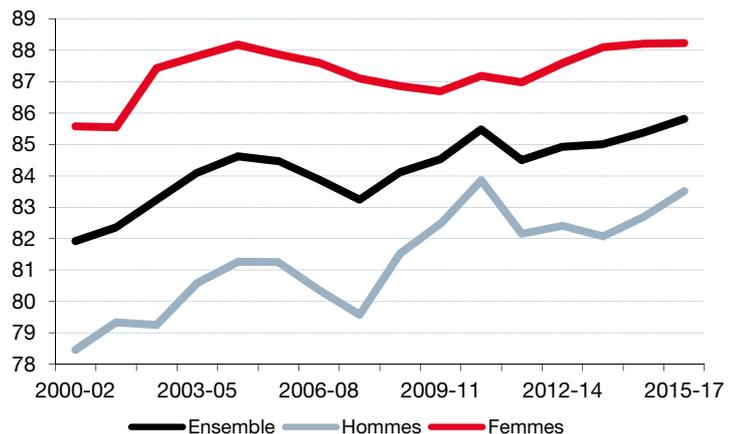
N.B. : En raison de la faiblesse des effectifs et du nombre de décès annuels, le choix méthodologique retenu est de regrouper l'espérance de vie sur 3 ans.

6. Évolution du nombre de décès et du taux de mortalité

| | Décès | Taux de mortalité |
|-------------|-----------|-------------------|
| 2013 | 75 | 8,5‰ |
| 2014 | 73 | 8,2‰ |
| 2015 | 96 | 10,6‰ |
| 2016 | 85 | 9,3‰ |
| 2017 | 69 | 7,5‰ |

Sources : Mairie, IMSEE

7. Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe



Sources : Mairie, IMSEE

Une nuptialité et une divortialité dans la moyenne

8. Évolution des indicateurs de nuptialité

| | Nombre de mariages | Taux de nuptialité | Âge moyen des célibataires au mariage | |
|-------------|--------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------|
| | | | Hommes | Femmes |
| 2013 | 74 | 8,4‰ | 31,9 | 29,9 |
| 2014 | 91 | 10,2‰ | 30,7 | 28,5 |
| 2015 | 97 | 10,7‰ | 32,0 | 30,4 |
| 2016 | 81 | 8,8‰ | 31,7 | 30,4 |
| 2017 | 86 | 9,3‰ | 30,9 | 30,1 |

Sources : Mairie, IMSEE

9. Évolution des indicateurs de divortialité

| | Nombre de divorces | Taux brut de divorce |
|-------------|--------------------|----------------------|
| 2013 | 44 | 5,0‰ |
| 2014 | 39 | 4,4‰ |
| 2015 | 34 | 3,8‰ |
| 2016 | 42 | 4,6‰ |
| 2017 | 26 | n.s. |

Sources : Mairie, IMSEE

86 mariages ont été célébrés en 2017. Le taux de nuptialité est de 9,3 ‰. Il retrouve un niveau comparable à la moyenne observée depuis 2000.

L'âge moyen des célibataires au mariage⁽¹⁾ s'établit en 2017 à 30,9 ans pour les hommes et 30,1 ans pour les femmes.

Le nombre de divorces en 2017 n'est pas encore définitivement connu, compte tenu des délais inhérents aux procédures légales. Il y a eu 42 divorces en 2016, soit un taux brut de divorce de 4,6 ‰, légèrement en deçà de la moyenne observée depuis dix ans (4,8 ‰).

⁽¹⁾ Les mariages considérés pour ce calcul retiennent que les deux époux sont célibataires à la date de célébration (non constitués d'un divorcé) et âgés de moins de 50 ans.

